

de cotisation par habitant plus que doublée. Dans le Finistère, on cite un responsable d'une petite exploitation qui avait établi la réglementation suivante : tout ouvrier qui s'absentera pour s'enivrer sera passible d'un franc d'amende au profit de la Propagation de la Foi.

Parmi les nombreux projets envisagés ou réalisés pour le développement des missions, il est intéressant de noter l'opposition du père Libermann, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit, à la fondation en Bretagne d'un établissement destiné à former le clergé africain ; il considérerait à juste titre que le clergé indigène devait être formé en Afrique même.

L'ouvrage de Joseph Michel est préfacé par Jacques Gadille ; il s'achève par une postface de Michel Lagrée. C'est dire l'intérêt – mérité – que lui ont porté les historiens.

Jacques CHARPY.

Pierre FLOBERT, *La Vie ancienne de saint Samson de Dol*. Texte édité, traduit et commenté. Sources d'histoire médiévales, publiées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, CNRS Editions, Paris, 1997, 296 p.

Enfin ! avons-nous tous soupiré en apprenant la parution de cette édition annoncée et souhaitée depuis longtemps. Ce texte avait déjà été édité par Fawtier, qui n'était pas aussi rigoureux qu'il était affirmatif (je me suis souvent demandé comment l'on pouvait entreprendre une telle recherche avec si peu de sympathie pour son sujet). Cette édition bâclée¹ est maintenant reléguée, et on s'en félicite d'autant plus que le texte établi par M. Flobert est accompagné d'une traduction fort rigoureuse, dont je sais la difficulté et dont je loue le résultat. L'introduction est à jour de nos connaissances, surtout après les travaux de M. Poulin².

La date de ce texte est encore controversée, et je serais bien surpris que la question se règle vite ; néanmoins nous disposons cette fois d'un texte bien plus sûr. La question de la date a bien été présentée par M. Flobert, mais un de ses arguments n'entraîne pas ma conviction. Les parallèles avec l'oeuvre de Bède (mort en 735) devaient être étudiés ; ils le sont. Mais le rare mot *theomacha*, connu avant et ailleurs, et chez Bède, ne me paraît pas être

¹ Sinon délibérément sabotée, à mon avis.

² POULIN, Joseph-Claude, «Hagiographie et politique. La première Vie de saint Samson de Dol», *Francia*, 5 (1977), p. 1-26 ; «A propos du diocèse de Dol : saint Samson et la question des enclaves», *Francia*, 6 (1978), p. 610-615 ; «Le dossier de saint Samson de Dol», annexe de François DOLBEAU, Martin HEINZELMANN et Joseph-Claude POULIN pour «Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an mil (SHG). Inventaire examen critique, datation», *Francia*, 15, 1987, p. 701-731.

un emprunt possible chez cet auteur précisément et uniquement, d'autant que la forme n'est pas la même (*theomachia* et non *theomacha*) et que le sens de la *Vita Samsonis*, «sorcière», est, comme le remarque M. Flobert, particulier à ce texte. Un emprunt à quelque glossaire mal rédigé me semble plus plausible. Il me semble également plausible d'envisager que Bède ait connu ce texte, si l'on admet une date haute. Bède est un plus grand auteur, certes, mais aussi un grand «instruit», et une coïncidence entre une de ses oeuvres et un autre texte n'implique pas nécessairement un rapport direct ou une dépendance, d'autant que nous sommes réduits à raisonner à partir de ce qui nous est parvenu. Les textes de Bède ne sont d'ailleurs sans doute pas restés inédits jusqu'à sa mort, et la date de 735 est peut-être une illusion.

Les autres parallèles, le remplacement de *sagena* par *retis*, ne me laisse pas l'impression d'une certitude : c'est un mot rare, voué à être glosé³ ou remplacé quand l'auteur vise non l'exactitude dans une citation, ou le pédantisme, mais la clarté. Les autres exemples, ce sont des rapprochements que M. Flobert a bien raison de faire, mais s'il y a parallèle, il n'y a pas de coïncidence verbale assez nette ; nous n'avons pas là des expressions empruntées à un auteur. Or Dol et Jarmouth sont deux monastères fort ouverts, Dol est pour l'île un des points de passage pour ceux qui se rendent à Rome ; les contacts entre Dol et l'île sont évidents, et je crains que nous n'ayons là une idée qui est «dans l'air du temps», plutôt qu'un emprunt caractéristique. Cela viendrait d'un commentaire de l'Évangile, intitulé «Pseudo-Bède», ce qui fragilise la date avancée, et il est quand même plausible que deux commentateurs se rencontrent⁴. Quand on pille, ou qu'on s'inspire d'un auteur, on y prend des phrases entières, d'autant que le Moyen Âge n'avait pas encore inventé la notion de propriété intellectuelle ou littéraire. S'il y avait rapport, il y aurait eu identité plus frappante des termes, ne serait-ce que pour briller. La coïncidence ne me frappe donc pas comme une certitude ou un acquit.

En plus, la date que Fawtier avait tenté d'imposer ne m'a jamais satisfait parce que la forme *Tigermomale* était aberrante. Elle ne pouvait s'expliquer que comme une mauvaise transcription d'une modernisation d'une forme ancienne. Maintenant, les données changent : *Tigermomaglus* s'impose, mais ne peut pas être du IX^e siècle, ni du VIII^e d'ailleurs. Dans cette forme, trois éléments se prêtent à l'analyse : le -g-, qui durera jusqu'au X^e siècle au moins dans les graphies, -agl- qui est déjà -ail- au IX^e, avant d'évoluer vers -ael-. La voyelle de liaison -o-, fossile de la déclinaison, est tombée dans le courant du VI^e siècle dans l'île de Bretagne. Néanmoins, nous constatons que l'évolution uu- > gu- au IX^e siècle est bien commune au bre-

³ Certes, le mot est bien dans l'Évangile, mais je le trouve quand même dans la collection de mots rares (et certains peut-être imaginaires) du glossaire de Laon 445, 67 v^o : *sagena retis*.

⁴ Sans se concerter, deux éditeurs de manuels scolaires peuvent bien remplacer *rêts* ou *lacs* par *filet(s)* dans un texte du XVII^e siècle.

ton continental et au breton insulaire qu'à cette époque on différencie plus par l'écriture que par la phonologie.

En Bretagne, pour cette voyelle de liaison, je ne peux que constater qu'il n'en est pas autrement, quitte à admettre un décalage chronologique qui n'a pu excéder les cinquante ans. Au VII^e siècle, c'est déjà une forme archaïque qui n'est justifiable que parce qu'il s'agit du nom d'un aîné, d'un ancien. Au VIII^e siècle, non, une forme semblable m'imposerait de mettre son authenticité en doute, ou d'y voir une copie modernisée.

J'admets volontiers, comme pour la vie de saint Hervé ou de saint Briec, qu'une forme archaïque pour le nom d'un saint puisse être préservée par un «authentique» de reliques, par une litanie, un calendrier, qu'un texte hagiographique la reprenne et que cela puisse induire en erreur (on retrouve bien cette forme dans la Vie de saint Paul Aurélien⁵), mais il s'agit là du nom d'un dédicataire, apparemment évêque de Dol, tellement célèbre que la *Chronique de Dol* l'a omis, d'ailleurs⁶.

Que l'on compare dès lors les éléments fournis par Fawtier⁷ et ceux fournis par M. Flobert⁸, l'on constatera qu'il n'était pas, avec l'édition du premier, possible d'arriver à une conclusion saine parce que les bases du raisonnement le plus sûr qui fût étaient hélas d'avance viciées. On constate que la forme choisie par Fawtier induit en erreur, que son appareil ne permet pas de revenir en arrière, car il n'a retenu que les formes ridicules. Que la forme n'était pas exactement assurée⁹, qu'elle a été déformée par analogie par tous les scribes qui évidemment n'était pas familier avec les noms bretons. Fawtier, aussi ignorant qu'eux en ce domaine, n'a pas su reconstituer la

⁵ Voir p. 140, note. RC V §11, 20 *Tigernomaglus* ; on rappellera que la *Vie* est datée de 884 avec précision, mais il s'agit non du dédicataire, mais du nom d'un compagnon du saint. La forme n'est pas contemporaine. La forme *Tearmaile* des litanies de Salisbury, dont l'origine léonarde me semble probable, est normale au IX^e siècle.

⁶ Mais ce n'est pas grave : cette *Chronique* est une compilation (ou fabrication) tardive, peut-être aussi tard que le XIV^e siècle. Elle ne saurait avoir de valeur autre que celle qu'on veut lui prêter par indulgence. Ce détail permet d'ailleurs de penser, comme je le suggère plus loin, que ce texte a été perdu à Dol.

⁷ Prol., p. 95 : Tigernomale : Tegerinomale CDEF, Tigerinomale H ; II, 1, p. 156 : Tigernomale : Tigerimoniale CDEFG ; II, 2, P.157 : Tigernomale : Tigerinomale EF, Tigerimoniale CDH.

⁸ Prol., 1, p. 138 : tigernomagle *scripsi* : tigernomale A, tigernomale B ; II, 1, p. 236 : tigernomagle *scripsi* : tigernomagle B¹, tigernomale A, tigernomale B² ; II, 2, p. 238 : tigernomale episcopo, *add. manus recens in marg. B*. tigernomagle *scripsi* tigernomagle B¹, tigernomale a, tigernomale B².

⁹ Même si à mon avis, le groupe -rnn-, inattendu, pouvait être conservé, le choix de M. Flobert reste inattaquable. Les formes en -ale ne sont pas tardives, elles sont fautives et peut-être influencées par *animale*, à moins que le groupe -ai- ait surpris un copiste, qui d'ailleurs n'aurait pas été choqué par -ael-, ce qui suppose que cette dernière forme n'a pas existé dans la tradition manuscrite. Les érasures de B² peuvent correspondre à une forme aberrante, comme *-aigl-.

forme originelle. L'essentiel est quand même pour moi la préservation de cette voyelle de liaison et du groupe *-ige-* même dans les formes les plus déformées. Au vu de ces formes, mais seulement à partir de celles-ci, je suis porté à penser que le texte a quitté la Bretagne assez tôt, et que les versions bretonnes sont perdues, tandis qu'il ne nous reste que les versions exportées et leur descendance. Inévitablement, je vois la Normandie (Pental) comme le lieu de départ de la diffusion des textes qui nous sont parvenus. Le problème de la date, c'est inévitable, fera une controverse de fin de siècle fort convenable.

Que ce texte soit enfin disponible dans une édition fiable et accessible est une bénédiction pour les études hagiographiques. Quelle que soit la date de ce texte, nous savons qu'il a inspiré, parfois en réaction, bien des hagiographes bretons, et je crois bien qu'il y a unanimité pour y voir le texte le plus ancien, sinon le texte fondateur de l'hagiographie bretonne en général.

M. Flobert abandonne à d'autres la joie de la *Quellenforschung*. Je le comprends. De mon côté, je louerai sans réserves sa générosité qui nous a permis, à partir d'un texte saisi sous forme électronique, de dresser une concordance, à partir de laquelle, sans aucun doute, dans les années à venir, nous pourrions mesurer l'influence de ce texte sur l'hagiographie bretonne¹⁰.

L'édition de Fawtier était viciée par bien des aspects : déjà l'introduction permettait de se demander ce qui avait bien pu l'obliger à faire ce travail, et l'intérêt qu'il pouvait y trouver. Ses principes d'édition invitaient au commentaire, leur application encore plus. Il y avait des coquilles d'impression, inévitables sans doute, parce qu'un homme reste un homme, mais qui quand même incitaient à parler de négligence ou de désinvolture. Sa datation était un *diktat* plus qu'une démonstration. Il est navrant qu'un texte aussi fondamental ait été traité ainsi *de haut*, car le rôle de l'éditeur n'est pas de faire la leçon au texte, mais de se mettre au service du texte. C'est ce qu'a fait M. Flobert, car en traduisant il a rendu service au texte. L'édition de M. Flobert n'est pas une porte de placard enfin refermée : c'est un portail qui s'ouvre *enfin* à deux vantaux et que nous n'aurons pas refermé de sitôt.

Gwenaël LE DUC

La puissance et la grâce, sculpteurs bretons 1900-1950. Saint-Vougay, Association pour l'Animation du château de Kerjean, 1998, in-4°, 64 p.

En cette dernière décennie du *xx^e* siècle, les châteaux sont devenus les lieux privilégiés de présentation à un large public du patrimoine breton et des

¹⁰ Cette concordance est publiée par le CIRDoMoC.